Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

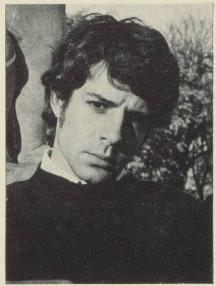
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



François Landolt

« Les vampires subventionnés »

Voici maintenant quelques mots sur la prière « Les vampires subventionnés », de Victor Haïm. L'idée générale la plus facile à se faire de ce spectacle tient tout entière dans le sous-titre que l'auteur a donné à sa prière : « Farce héroïque ».

Il s'agit en effet d'une sorte d'épopée dans laquelle le combat de Roland et Olivier a lieu entre un Ubu et un Falstaff. Tout ici est gros, démesuré et drôle, mais on trouve très vite sous le rire beaucoup d'horreur, de cruauté, et une forte satire ou remise en question de certaine société et de la religion. Cependant, Victor Haïm sait laisser le choix au public, qui ne se voit imposer aucune idée ni aucun message. Lorsqu'on sort du spectacle, on est content d'avoir ri, d'avoir entendu une belle langue, et puis seulement on analyse tout ce qui est inclus dans les situations truculentes et sans cesse rebondissantes des « Vampires subventionnés ».

Spectacle créé durant le Festival d'Avignon 1974, à « La Cardère », 5, rue Saint-Joseph, du 21 juil*et au 5 août inclus.

Avec Christian Bujeau, Georges Bruce et Claudia Morin.

revue de Prisse



Prix « Hermann-Hesse » à l'écrivain suisse Adolf Musch

Le prix « Hermann Hesse 1974 », doté de 10 000 marks, a été décerné à Karlsruhe, à l'écrivain suisse Adolf Musch pour son roman « Albissers grund ». Parmi les personnes qui ont déjà reçu cette distinction, figurent Martin Walser, Ernst Augustin, Hubert Fichte et Mario Szenessy.

Inauguration de la gare de Berne : la ville fédérale en fête

Berne était en fête récemment puisque la ville inaugurait sa nouvelle gare, vaste construction regroupant, outre la gare C.F.F. elle-même, une gare souterraine pour les lignes Soleure-Zollikofen-Berne et Worb-Berne, un garage pour 500 voitures, une gare postale, plusieurs buffets et restaurants et enfin un certain nombre de magasins.

C'est au son de la fanfare que la gare C.F.F. et la gare souterraine ont été officiellement inaugurées, en présence des membres du gouvernement de la ville de Berne conduits par M. Tschaeppaet, président de la ville, qui reçut une symbolique sacoche rouge des chemins de fer, tandis que M. Desponds, président-directeur général des C.F.F., se voyait remettre une channe offerte par la ville fédérale.

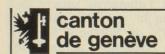
Au cours de la réception officielle qui s'est déroulée au casino de Berne, M. Desponds a insisté sur l'étroite collaboration entre la Confédération, le canton de Berne, la ville, les C.F.F., les P.T.T., une collaboration qui a permis de venir à bout de l'immense œuvre que constitue la nouvelle gare, « la plus belle de Suisse ». M. Desponds a également adressé ses remerciements à tous ceux qui ont travaillé de leurs mains au cours des dix-sept ans qu'a duré la construction. Quant à M. Anliker, directeur du Berne-Loetschberg-Simplon et du Berne-Neuchâtel, rappelant l'ancienne gare, il a souhaité que ce jour d'inauguration ne soit pas un jour de nostalgie, mais de joie. Le problème des transports publics eux-mêmes a été soulevé

par M. Fahm, directeur du Soleure - Zollikofen - Berne et du Berne-Worb, pour qui seules des idées véritablement neuves peuvent rendre ces transports attrayants pour un large public. Enfin, M. Tschaeppaet, après avoir remercié tous ceux qui ont participé à la construction de la gare, ainsi que la population bernoise qui, tout au long des travaux, a fait preuve de beaucoup de compréhension, a souligné que pour une ville, pour une commune, une gare représentait l'expression de la volonté d'être reliée au reste du monde, proche et lointain.

Mais c'est surtout dans les rues et les places avoisinant la gare que s'est déroulée la véritable fête, celle de tout le monde, la fête populaire que les autorités bernoises avaient voulue pour associer la population aux festivités d'inauguration.

Dès le matin, les manèges ont tourné, les débits de boisson ont attiré les assoiffés et des stands ont offert aux Bernois les objets les plus divers, tandis qu'une quinzaine de musiques donnaient de brefs concerts en plusieurs points de la ville.

La fête a duré jusque tard dans la nuit puisque, une fois la nuit venue, les échoppes ont fait place aux danseurs, que ce soit dans les rues ou dans un parking souterrain, vide de ses locataires habituels pour cette occasion



La mémoire d'un grand orientaliste genevois honorée et perpétuée.

Création d'une « Fondation Max van Berchem »

Un nouveau foyer d'orientalisme a vu le jour à Genève à la suite d'une heureuse initiative. Si les sciences naturelles ont brillé d'un exceptionnel éclat à Genève au XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIX°, au point de concentrer l'attention du monde d'alors sur une cité qui avait à peine 30 000 habitants, ce n'est que plus tard qu'y fleurirent vraiment les sciences humaines. Et parmi elles l'orientalisme. Les voyages devenaient plus faciles avec les progrès de la navigation et les études linguistiques, dans le sillage de Ferdinand de Saussure, prenaient une direction de plus en plus scientifique. C'est ainsi que Genève vit éclore et œuvrer dans le dernier tiers du XIXº siècle et le premier quart du XX° une pléiade d'orientalistes de renom: Edouard Naville (Egypte), Lucien Gautier (histoire hébraïque), Max van Berchem (Orient arabe), Alfred Boissier (assyriologie), pour ne citer que ce quatuor de pointe.

Les études arabes allaient prendre avec Max van Berchem (1863-1921) une dimension scientifique et une direction nouvelle. Celui qui avait délibérément choisi de se consacrer à un sujet aussi délaissé que l'histoire et l'archéologie arabes décidait d'emblée d'ancrer solidement son œuvre dans les réalités du terrain. C'est dans cette intention qu'il débarquait à 23 ans à Alexandrie, fort d'une connaissance déjà profonde de la culture islamique que la curiosité universelle de son esprit lui avait acquise.

Au cours de sept campagnes effectuées presque seul dans les conditions plus que précaires que tout voyageur connaissait alors en Orient, Max van Berchem allait parcourir jusqu'en 1895 les régions s'étendant de l'Egypte à Constantinople passant par la Palestine, la Syrie et l'Asie mineure, inventoriant les matériaux de toute espèce qu'il publiait au retour de ses campagnes.

Ceci n'était toutefois que le prélude de son œuvre. Dès ses premiers contacts avec l'Orient

Max van Berchem avait messenti que sa vraie voie n'était pas l'art islamique, si réceptif qu'il fut à son égard, mais l'épigraphie, à laquelle le prédestinait sa parfaite connaissance de l'arabe classique. En déchiffrant les inscriptions du Caire, puis celles de Damas et de Jérusalem, pour la plupart encore inconnues et inédites, il reconnut que l'étude de ces textes était d'une importance primordiale pour l'histoire de la civilisation musulmane. Ainsi se concrétisa en 1891, annoncé au monde orientaliste par une lettre magistrale publiée dans le « Journal Asiatique », le projet d'un Corpus Inscriptionum Arabicacum, entreprise monumentale à la réalisation de laquelle Max van Berchem va consacrer désormais son temps et toutes ses forces. C'est à elle avant tout qu'il doit sa notoriété. Cette œuvre, l'Institut de France, dont il était devenu membre associé étranger, décida vers 1910 de la prendre sous son patronage et d'en assurer ainsi l'avenir.

Préoccupée depuis longtemps de perpétuer le souvenir du grand orientaliste par la poursuite de l'œuvre que la mort prématurée du savant avait laissée inachevée, Mme Marguerite Gautier-van Berchem vient de créer à Genève une Fondation de droit suisse placée sous la surveillance de la Confédération. La « Fondation Max van Berchem » a pour but de promouvoir l'étude de l'archéologie, de l'histoire, de la géographie, de l'histoire de l'art, de l'épigraphie, de la religion, de la littérature et, d'une manière générale, de la civilisation islamique et arabe, dans le cadre des « Archives Max van Berchem ». La presse a parlé du don de ces archives fait il y a deux ans, par la famille du savant, à la ville de Genève et du dépôt de celles-ci à la Bibliothèque Publique et Universitaire, où elles sont depuis lors accessibles à la recherche.

Ces archives, constituées par la succession scientifique du savant, comprennent de nombreux manuscrits, cartes et plans, estampages et inscriptions mobilières, ainsi qu'une très riche correspondance (plus de 5 000 lettres) dont un premier catalogue vient d'être établi. L'importante documentation photographique a été inventoriée au cours des dernières années: plus de 4 000 clichés sur verre et photographiques constitueront un catalogue détaillé en voie d'impression. La valeur inestimable de ces collections attire déjà des savants de tous pays.

Le Conseil de Fondation est assisté par un Comité scientifigue international dans lequel figurent quelques noms connus de l'orientalisme. Pour n'en citer que quelques-uns : le R.P. Tournay, directeur de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem; le professeur André Raymond, directeur de l'Institut français d'Etudes arabes de Damas; le R.P. Anawati, directeur de l'Institut dominicain d'Etudes orientales du Caire; l'arabisant polonais Tadeusz Lewicki, professeur aux Universités de Varsovie et de Cracovie; Mme Véra Kratchkovskava, de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.; le professeur Werner Vycichl, de l'Université de Fribourg (Suisse); le R.P. Y. Moubarac, professeur à Paris, Louvain et Beyrouth.

Il est superflu de souligner le grand intérêt de cette Fondation qui ne pourra que contribuer au rayonnement intellectuel de Genève et refaire de cette ville ce qu'elle a été du temps de Max van Berchem un centre international pour les études orientales.



Décès du peintre Gottardo Segantini

Le peintre Gottardo Segantini est décédé à Maloja (gr) à l'âge de 92 ans. Il était le fils aîné du célèbre peintre, Giovanni Segantini.

Parallèlement à son importante œuvre picturale, consacrée essentiellement aux paysages, le défunt s'était en outre distingué dans l'art littéraire, en publiant une biographie de son père.



La ville de Neuchâtel a décidé de récupérer les déchets

La ville de Neuchâtel a décidé de récupérer les déchets, tels que le papier et le verre et de distribuer le produit de la vente à la jeunesse de la ville, soit aux sociétés sportives en faveur de leurs juniors, aux écoles et éventuellement à d'autres mouvements de jeunesse. Un système de récupération a été mis sur pied et une société a été fondée pour son application.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine 92500 Rueil-Malmaison

Tél.: 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis 92800 Puteaux

Tél.: 776-13-37



canton du tessin

Vacances sans nuisances

La lutte est, maintenant, énergiquement engagée pour protéger les lacs suisses et pour rendre leur pureté à ceux qui ont été pollués. Des installations de clarification sont déjà en service dans le Tessin: entre autres à Airolo, Meride, Brissone, San Antonio, Campione...

A Lugano, une importante installation d'épuration desservira, dès 1975, vingt-huit communes. Enfin, les travaux d'un système général de clarification installé sur la rive droite du Lac Maieur vont commencer incessamment. Sur ces lacs redevenus limpides, des bateaux de plaisance, comparables aux « vaporetti » vénitiens, assureront la liaison entre Lugano et Locarno. Dans le centre de ces deux villes, un ensemble de rues et de places interdites à la circulation automobile, seront rendues à la promenade et au shopping.

Des parkings seront prévus en dehors de ces localités, afin d'éviter l'encombrement de s voitures en stationnement et de rendre la circulation plus fluide. Ainsi, tant à la ville qu'en pleine nature, les vacanciers pourront jouir pleinement de la villégiature de leur choix.



Prix Alpes-Jura à Maurice Zermatten et Paul Vincent

Le 10 juin 1974, le Prix Alpes-Jura, qui couronne un écrivain, ou poète, originaire de ces régions, ou inspiré par elles, y compris le Val-d'Aoste et les Vallées vaudoises du Piémont, ce Prix, d'une valeur de 2000 francs, a été partagé à voix égales, entre Maurice Zermatten, pour son roman « La Porte Blanche » (Ed. du Tamaris), et Paul Vincent, pour « Le Rendez-Vous des Herbes Hautes (Ed. Hachette). Des voix sont allées, entre autres, à Jeanne Champion pour « Vautour - en - Privilège » (Ed. Calmann-Lévy), à André Besson pour « La dernière neige » (Ed. Mon Village), à René Fell et Jean Pache, respectivement pour « Les idoles creuses » et « Anachroniques », une voix à Yves Velan pour « La Statue de Condillac retouchée » (Ed. du Seuil).

Le jury était composé de : Robert Cornevin (Président de l'Association des Ecrivains de Langue Française et d'Outre-Mer), Auguste Viatte, Paul Mousset, Alain Guillermou, Georges Rioud, représentant la France:

 pour la Suisse: Georges Borgeaud, Jean Cuttat, Pierrette Micheloud et Henri Perrochon;

— pour les Vallées vaudoises du Piémont : Magda Martini. Rappelons qu'en 1972, le Prix Alpes-Jura, qui en était à son point de départ, a couronné Jacques Chessex, pour « Carabas », et que l'année dernière il fut décerné à Daniel Odier, également Suisse, pour « Le voyage de John O' Fflathery (Ed. Seuil).

Premier ouvrage au monde imprimé en hélioffset

« Cet ouvrage est le premier au monde dont les images sont reproduites en hélioffset », ces mots figurent en exergue sur un livre présenté à la presse et aux autorités à Hérémence, audessus de Sion. Selon les réalisateurs de l'ouvrage il s'agit d'un procédé d'impression que l'on peut qualifier de révolutionnaire. Le système allie en effet tous les avantages de l'héliogravure à ceux de l'offset traditionnel.

Ce livre grand format d'une centaine de pages est consacré à la nouvelle église d'Hérémence, église due à l'architecte bâlois Walter Foederer et qui a déjà fait beaucoup parler d'elle. Les textes de l'ouvrage sont de Pierre Imhasly et de Jean-Pierre Laubscher, tandis que les photos sont d'Oswald Ruppen et de Jacques-Dominique Rouiller.

« Hérémence-béton » est entièrement consacré à l'œuvre architecturale qui se dresse aujourd'hui au cœur du village valaisan, non loin du barrage de la Grande Dixence.

Crans-Montana nettoie ses forêts

Récemment s'est déroulée à Crans-Montana une vaste opération de nettoyage de forêts. Des centaines d'écoliers et d'étudiants appartenant notamment au centre scolaire de la station et aux écoles de Randogne ainsi que 80 adultes bénévoles ont ratissé la région. Au total ce sont quelque 800 grands sacs en plastic qui ont été remplis de détritus de toute sorte sans compter des objets plus encombrants tels vieux vélos, fourneaux, etc.

Pas moins de 700 piques-niques ont été offerts par les sociétés locales de développement à tous ces volontaires de la propreté de la nature. Des camions et des jeeps ont été mis à disposition gratuitement. Puis les offices de tourisme de Crans et de Montana tout comme les communes intéressées remettaient à la presse un communiqué officiel pour remercier tous ceux qui prirent part à cette opération.

Les Valaisans fêtent les 400 ans de la raclette

Les Valaisans fêtent cette saison les 400 ans de la raclette.

Bien que certains prétendent que les Romains déjà faisaient rôtir le fromage à la braise, c'est en 1574 que remonte dans un ouvrage édité à Zurich le premier texte officiel concernant la raclette valaisanne. Ce mets national du vieux-pays ne fut connu cependant du grand public qu'à partir de 1909, date à laquelle une exposition fut organisée à Sion. On avait invité, lors de l'ouverture, les journalistes à partager une raclette en guise de banquet officiel. Le succès fut total. Le fendant coula à flots et le lendemain ou quelques jours plus tard toute la presse parlait de la



raclette. On monta un pavillon spécial dans le cadre de l'exposition et le grand public put la savourer à son aise. La raclette devait dès lors gagner la planète entière : des personnages illustres allaient bientôt la savourer (le roi d'Abyssinie, la fille de Staline, François Mauriac ou des artistes comme Gilbert Bécaud ou Yvan Rebroff). L'abbé Bovet l'a mise en chanson et des publications nom-breuses lui furent consacrées. Bientôt le grand Larousse encyclopédique adopta le mot, ce qui devait d'ailleurs exiger une rectification de la part du Valais. En effet, dans les premières éditions, le Larousse n'avait pas

craint de parler, sous la définition du mot « raclette, de variété de fondue au fromage, spéciale du canton de Vaud, en Suisse... ». La nouvelle édition note simplement : « fondue qui consiste en un gros morceau de fromage présenté à la flamme et dont on racle la partie ramollie pour la manger au fur et à mesure qu'elle fond ».

A l'occasion des 400 ans de la raclette M. Cyrille Michelet, de Nendaz, l'un de ses meilleurs connaisseurs, ancien directeur de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, a publié une anthologie où sont réunis quelques-uns des meilleurs textes consacrés au cours des ans à la raclette.

Notons qu'actuellement, à défaut de toute protection légale, le pourcentage de raclette faite au véritable fromage valaisan, est minime. Les imitateurs se sont multipliés tant à l'étranger qu'en Suisse. On fabrique des fromages à raclette en Belgique, en Allemagne, en Italie, en France. Il y a en Suisse une trentaine de laiteries, non valaisannes, qui fabriquent des fromages baptisés « fromages à raclette ». Si le Valais fabrique encore un million de kilos de fromages à raclette par année, il s'en consomme, paraît-il, chaque année plusieurs dizaines de millions de kilos un peu partout dans le monde et les premiers bergers valaisans qui eurent l'idée de présenter à la braise la première moitié de fromage seraient fort étonnés du succès que ce mets a rencontré sous toutes les latitudes.



100° anniversaire de la naissance du général Guisan : un grand défilé à Lausanne

Une grande manifestation aura lieu les 27 et 28 septembre prochains à Lausanne en l'honneur du centième anniversaire de la naissance du général Henri Guisan (qui vit le jour le 21 octobre 1874 à Mézières, dans le Jorat vaudois), annonce « Le sousofficier romand et tessinois ». L'organisation sera assurée par la section des sous-officiers de Lausanne, que préside M. Georges Bulloz, avec l'accord du Département militaire fédéral. M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, présidera le comité d'honneur.

Le vendredi 27 septembre, sur les places de sport de la ville de Lausanne, des joutes sportives mettront aux prises des jeunes nés en 1960 - année de la mort du général - venus de chaque canton, au nombre de vingt à vingt-cing par cheflieu. Le samedi 28 septembre, un grand défilé militaire se déroulera à Ouchy. De nombreuses troupes passeront devant le monument du général Guisan et une manifestation officielle mettra un terme à ces deux journées commémoratives à la mémoire du commandant de l'armée suisse en 1939-1945.

Hugues Richard, un poète romand

L'association des écrivains neuchâtelois et jurassiens a attribué un subside de publication au poète Hugues Richard pour son recueil de poèmes intitulé « lci ».

Spécialiste de l'œuvre de Blaise Cendrars, dont il a établi la bibliographie générale, le lauréat s'est déjà fait connaître par la publication de plusieurs plaquettes, en particulier « La vie lente », en 1965 et « La saison haute », en 1971.

Le prix Eugène Rambert

La société des étudiants de Zofingue a décerné, à Lausanne, le « Prix Eugène Rambert » à l'écrivain genevois Jean Vuilleumier, pour son roman « L'écorchement ». La remise du prix 1974 a eu lieu le 14 juin à Lausanne.

Droit de référendum sur les autoroutes : l'initiative fédérale de Franz Weber a abouti

A l'occasion d'une assemblée qui a réuni, à Lausanne, plusieurs centaines d'adversaires de la « bretelle » d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne, M. Franz Weber, président de « Sauver Ouchy » et de « Sauver Lavaux », a annoncé que l'initiative fédérale pour l'introduction du droit de référendum en matière de construction de routes nationales avait d'ores et déjà abouti, avec plus de 50 000 signatures. L'assemblée a voté deux résolutions. La première, demande aux autorités vaudoises d'empêcher l'exécution des travaux projetés entre la Croix-sur-Lutry et la Perraudettaz (entrée est de Lausanne), en obtenant du Conseil fédéral qu'il fasse procéder à de nouvelles études par des bureaux indépendants pour éviter ladite « bretelle » et qu'il ordonne de surseoir au début des travaux jusqu'à la votation sur l'initiative fédérale. La seconde résolution demande que les conseils communaux et les citoyens des communes traversées par la « bretelle » aient le droit de se prononcer sur cette construction qui les touche directement.

Attribution du prix Paul Budry

Réuni à Lausanne sous la présidence de René Borchanne, le jury du prix littéraire Paul Budry a décerné les prix suivants:

- 3 000 francs à M. Jacques Bron, à Lausanne, pour sa pièce « Nous avons encore des nuits ».
- 1 000 francs à Mlle Colette Muret, à Lausanne, pour sa nouvelle « La vallée rose ».

• 1 000 francs à Mme Francine-Charlotte Gehri, à Montreux, pour sa nouvelle « La colère ». A l'occasion de son 20° anniversaire, la Fondation Paul Budry avait choisi la défense de la nature comme thème de son 6° concours littéraire.

Mort du musicologue Pierre Meylan

M. Pierre Meylan, rédacteur de la « Revue musicale de Suisse romande » et auteur de nombreux ouvrages sur la musique, est mort à Morges à l'âge de 66 ans.

Natif de Pully, il avait fait des études classiques aux universités de Lausanne, Magdebourg, Halle et Leipzig, avant d'enseigner au collège de Vevey, puis à l'école supérieure de commerce de Lausanne. Mais c'est surtout comme musicologue qu'il se fit connaître. Directeur des « Feuilles musicales » jusqu'en 1963, il assuma ensuite la rédaction de la « Revue musicale de Suisse romande ». Il écrivit plusieurs ouvrages, dont « Une amitié célèbre : Ramuz-Stravinsky » et « René Morax et Arthur Honegger au théâtre du Jorat », et traduisit de l'allemand l'œuvre de Klabund sur Pierre le Grand. Ses études sur la musique française lui valurent les « palmes académiques ». Collaborateur de plusieurs journaux et revues et de la radio, il joua aussi un rôle dans l'association internationale des bibliothèques musicales.

M. Pierre Meylan était le mandataire des héritiers de René Morax pour la diffusion de ses œuvres lyriques et théâtrales.

50° congrès suisse du théâtre amateur

Plus de 200 personnes appartenant aux cinquante troupes affiliées ont participé, à Aigle-Yvorne, au 50° congrès et aux 2° journées de théâtre de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs. Elles ont entendu un exposé de M. Jean Monod, décorateur du théâtre de La Monnaie, à Bruxelles, sur l'exécution des costumes, et ont suivi un forum sur le théâtre populaire animé par MM. Charles Joris et Charles Apatheloz, directeurs du théâtre populaire romand et du centre dramatique de Lausanne.

L'assemblée générale, présidée par M. Egide Borghans, de Genève, a décidé d'organiser des stages régionaux. Le prochain festival se déroulera à La Chaux-de-Fonds en 1975, puis le cinquantenaire de la Fédération sera célébré à Nyon en 1976.

La fondation « Eben-Hezer » fête ses 75 ans

La fondation Eben-Hezer, dont les quatre maisons accueillent 470 handicapés mentaux de tous âges et de toute la Romandie, a donné une grande fête à la « Cité des enfants », à Saint-Légier, au-dessus de Vevey, pour son 75° anniversaire.

Fondée en 1899 à Lausanne par une diaconesse protestante, sœur Julie Hofmann, l'institution « Eben-Hezer » a reçu des enfants handicapés pendant plus d'un demi-siècle à la Perraudettaz, entre Lausanne et Pully, avant d'inaugurer sa nouvelle « Cité des enfants » en 1970 à Saint-Légier. Elle a, d'autre part, ouvert une maison pour hommes en 1920 et une maison pour femmes en 1933 à Rovereaz-Lausanne, puis la maison de retraite « Salem » en 1954 à Saint-Légier.

Destinée à accueillir les enfants les plus déshérités, l'œuvre s'est étendue aux adultes des deux sexes et, à la vocation d'accueil, s'est ajoutée il y a une quinzaine d'années l'application des mesures de réadaptation prévues par l'assurance invalidité. 250 collaborateurs, éducateurs et médecins s'occupent de 470 handicapés mentaux venus de tous les cantons ro-

mands. Le nombre des journées de pensionnaires a atteint 166 000 en 1973. La fondation est présidée actuellement par le pasteur Eugène Reymond, de Vevey.

Renaissance du « Bonjour » de Jack Rollan

Le journaliste Jack Rollan a présenté à Lausanne le premier numéro de son journal satirique « Le Bonjour », qui renaît ce 26 juin 1974 après une éclipse de plusieurs années. Tiré à 50 000 exemplaires, sur seize pages de format a-4, le « Bonjour » paraîtra deux fois par mois. Il est imprimé à Lausanne. Jack Rollan s'est entouré d'une quinzaine de collaborateurs romands, parmi lesquels André Marcel, Emile Gardaz, Michel Deneriaz, Lova Golovtchiner et les dessinateurs André Paul et Urs, ainsi que le Parisien Jacques Faizant, d'origine Suisse, sa mère étant l'une de nos fidèles abonnées.

De nombreux invités, dont le prix Goncourt Jacques Chessex, ont assisté à la renaissance du « Bonjour ».

Le « métro » lausannois a cent ans

C'est en 1874 qu'un groupe de personnalités lausannoises créa la compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy, qui ouvrit au public le funiculaire Lausanne-Ouchy en 1877 et le funiculaire Lausanne-gare en 1879. Ce « métro » — que les Lausannois appellent la « ficelle » - sera vraisemblablement prolongé jusqu'à la Blécherette, pour constituer l'axe sud-nord des transports en commun lausannois. Au cours de ce siècle d'existence, la compagnie du Lausanne-Ouchy a créé des aménagements et préservé des terrains qui permettent aujourd'hui de proposer des solutions remarquables pour

l'aménagement du centre de la ville et le développement des transports publics.

En 1973, le nombre des voyageurs transportés sur la ligne Lausanne-Ouchy a augmenté de 121 000 pour atteindre 5 414 000, tandis que celui des voyageurs de la ligne Lausanne-gare a diminué de 212 000 pour s'établir à 2 267 000. Les recettes totales (y compris celles des biensfonds) se sont élevées à 6 440 000 francs (plus 514 000 francs) et les dépenses à 4 124 000 francs (plus 187 000 francs). Le bénéfice net de 800 000 francs permet l'attribution d'un dividende inchangé de 10 %.

Le plus grand toit du monde en caoutchouc synthétique a été posé dans le canton de Vaud

Le plus grand toit du monde recouvert de caoutchouc synthétique — qui est aussi le plus grand toit de tout genre en Suisse — vient d'être terminé, annonce le service d'information des industries chimiques suisses. A partir d'un produit de base américain, les éléments ont été fabriqués par une entreprise zurichoise et posés par une firme bernoise. Cette toiture, de 65 000 m², couvre un entrepôt d'une fabrique de tabac neuchâteloise, situé à Onnens, près de Grandson (Vaud).

Ce toit se caractérise par sa légèreté: avec l'isolation thermique les couches de protection contre la vapeur d'eau, il ne pèse que huit kilos au mètre carré, soit dix fois moins qu'un toit plat classique à revêtement de gravier. Le poids total a pu être ainsi réduit de près de 6 000 tonnes.

Le caoutchouc synthétique est pratiquement insensible à l'oxygène, à l'azote et aux rayons du soleil, et il résiste aux produits chimiques présents dans l'atmosphère industrielle. Il est en outre très solide et sa pose

particulièrement bon marché.

Lettre ouverte de Franz Weber au Conseil fédéral

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral, M. Franz Weber, président de « Sauver Ouchy », conjure le gouvernement de faire abandonner par ses services le projet de « bretelle » d'autoroute Lutry-Pully-Perraudettaz (jonction entre l'autoroute du Léman et l'entrée est de Lausanne), projet conçu en 1957 et approuvé officiellement en 1966, mais qui, écrit-il, ne survivrait pas aujourd'hui à une consultation populaire. Il le conjure de prendre au sérieux la colère de milliers de citoyens exacerbés et de ne plus laisser se creuser davantage le fossé entre eux et les autorités.

Si ce tronçon d'autoroute se réalisait, écrit Franz Weber, il rendrait inhabitables des quartiers entiers, détruirait des bois et des zones de verdure et ferait planer une grave menace sur Ouchy. « N'est-il pas aberrant, immoral même, de vouloir persévérer dans pareille erreur, alors que nos finances malades ne permettent plus des travaux aussi essentiels que l'épuration de nos eaux polluées? en plus, ce projet n'est-il pas en flagrante contradiction avec la loi sur l'environnement et l'aménagement du terrtoire, votée en juin 1971 à 94 % des votes exprimés ? ».

Franz Weber rappelle les manifestations publiques contre la « bretelle » tenues à Lutry (500 sonnes), Pully (400) et Lausanne (800), ainsi que les 6 200 signatures recueillies jusqu'à ce jour sur une pétition demandant aux autorités une étude de projets plus aptes à être acceptés par la population. Il rappelle aussi l'initiative fédérale pour le référendum sur la construction de routes nationales, qui a abouti avec 71 000 signatures, dont 17 000 dans le seul canton de Vaud.

Enfin, Franz Weber a annoncé une manifestation au cours de laquelle les habitants de Lutry, Paudex, Pully et Lausanne, munis de flambeaux, marcheront le long du quai d'Ouchy jusqu'au parc du Denantou, « le joyau d'Ouchy menacé par la bretelle ».

La « Petite Reine » à nouveau à l'honneur : un nouveau Cyclo-Centre près de Berne

Tout le monde se passionne pour les grandes courses cyclistes internationales mais, pendant longtemps, ce sport avait perdu ses amateurs. La hausse du prix de l'essence, les embarras de la circulation l'ont remis en pratique et on en a redécouvert les bienfaits et les joies. Aussi beaucoup le pratiquent-ils pour leur plaisir et leur santé, pendant les vacances.

Le Touring-Club de Suisse a, en conséquence, ouvert un second Centre de Cyclisme, à Kallnach, entre Berne et le Lac de Bienne. On peut y louer à un prix raisonnable n'importe quel type de « deux roues » et choisir entre dix-huit parcours, de 7 à 69 km. 520 km de routes cyclables qui ont été balisées et présentent toutes les garanties d'agrément et de sécurité.

Rappelons que le premier centre de ce genre a été ouvert au printemps dernier à Yens, dans le canton de Vaud : avec succès; on y a fait plus de 3 800 locations en six mois.

Huiles

et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure 93300 AUBERVILLIERS

Tél.: 352-29-29